

## LISTE DES DELIBÉRATIONS

## Réunion du Conseil Communautaire 11 AVRIL 2023 à 18H

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote (Approuvée ou rejetée)
20230411-1	Approbation du budget principal 2023	Approuvée
20230411-2	Vote des taux des taxes 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-3	Approbation du Budget annexe « Développement Economique » 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-4	Approbation du Budget annexe « Atelier relais » 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-5	Approbation du Budget annexe « Centre aquatique » 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-6	Approbation du Budget annexe « Tourisme » 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-7	Approbation du Budget annexe « GEMAPI » 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-8	Approbation du Budget annexe « O2S » 2023	Approuvée
20230411-9	Approbation du Budget annexe « Hôpital - EHPAD » 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-10	Fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres : modification du règlement et validation de la programmation 2023	Approuvée à l'unanimité
20230411-11.1	Renouvellement des aides financières à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf dit VAE	Approuvée à l'unanimité
20230411-11.2	Reconduction des aides financières aux opérateurs de la station nautique	Approuvée à l'unanimité
20230411-12.1	Convention d'études avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie – études de maîtrise d'œuvre préalables à la réhabilitation du site et du bâtiment de la gare du Tréport/Mers	Approuvée à l'unanimité
20230411-12.2	Constitution d'un groupement de commandes avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour la passation de marchés publics dans le cadre du projet de réhabilitation du site et du bâtiment de la gare du Tréport/Mers	Approuvée à l'unanimité

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote (Approuvée ou rejetée)
20230411-13.1	Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Pierre-en-Val : modalités de mise à disposition du public	Approuvée à l'unanimité
20230411-13.2	Arrêt du projet de révision partielle du Plan Local d'Urbanisme de Ault	Approuvée à l'unanimité
20230411-13.3	Lancement d'une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Criel-sur-Mer	Approuvée à l'unanimité
20230411-14	Vœu pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de la façade maritime des Hauts de France, à adresser au Conseil Régional	Approuvée à l'unanimité

Pour le Président Par délégation Catherine FERMAUT Directrice Générale des Services

## Délais et voies de recours :

Les délibérations du Conseil communautaire peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elles sont exécutoires. Elles peuvent, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la CCVS, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :

- Soit à compter de la réception d'une réponse explicite au recours gracieux ;
- Soit deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse du Président pendant ce délai